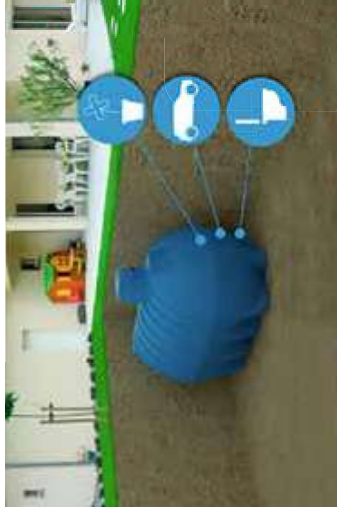




REPFI 6 500 L



Kit d'aspiration
avec crépine

Regard avec grille
inox de série avec
mailles 1 mm
facile à nettoyer,
accès direct par la
réhausse.



Tuyau diffuseur
anti-remous



Conseils Installation enterrée

- Poser la cuve au plus près du bâtiment (<10m) et si possible hors des zones de passage de véhicules.
- Poser la cuve sur un lit de petits gravillons (3/6mm sans fines).
- Remplir et remblayer simultanément par couches de 30cm fortement tassées.
- Dans les terrains humides ou inondables, argileux, au contact de la nappe phréatique, respecter les exigences complémentaires de pose et remblai suivant les spécifications fournies.
- En zone de passage de véhicules, installer sous dalle de répartition autoportante suivant les spécifications fournies.



“ Le stockage zéro encombrement ”

Réhausse avec
filtration HT 400

Ø100

Couvercle Ø440
verrouillable

4 anneaux
de levage.

REPFI 5 000 L

CUBI 500L

La cuve d'appoint polyvalente

Hyper-robuste.

Légère et transportable
à la main à vide.

Stable et autoportante.

Empliable pour
optimiser l'espace.

Vanne PVC 1" 1/2.



Réf.	Désignation	Dimensions	Colisage
3591624	REPFI 5000 L	L 2,39 x l 1,90 x H 2,3 m	1
3591630	REPFI 6500 L	L 2,99 x l 1,90 x H 2,3 m	1
3591898	CUBI 25	L 0,76 x l 0,76 x H 1,07 m	1
3591863	CUBI 33	L 0,76 x l 0,76 x H 1,07 m	1



FACILE D'ENTRETIEN, CE PRODUIT EST CONÇU POUR DURER DANS LE TEMPS

CUVES RÉCUPÉRATION D'EAU DE PLUIE

POUR LES BÂTIMENTS INDUSTRIELS ET AGRICOLES
À ENTERRER OU EN AÉRIEN

La cuve REPFI de ROTOTEC a une paroi plus épaisse pour supporter d'être enterrée et se distingue par ses équipements spécifiques destinés à la bonne conservation de l'eau récupérée.

Polyéthylène alimentaire avec traitement ANTI-UV.



Le kit d'aspiration avec crépine flottante pour reprendre l'eau propre.
Raccordement sur réhausse, filetage 1".



Raidisseur sur toute la périphérie et renforts verticaux anti-écrasement.



ENTRETIEN / RÉGLEMENTATION

Le propriétaire, personne physique ou morale, d'une installation distribuant de l'eau de pluie est soumis aux obligations d'entretien définies par l'article 4 de l'arrêté du 21 Août 2008 relatif à la récupération d'eau de pluie.

Voir site reglementation.eau.de.pluie : service-public.fr

QUE FAIRE AVEC L'EAU DE PLUIE ?

Nettoyage, arrosage, sanitaires, traitement et également pour l'abreuvement des animaux.

Attention cependant :

- L'utilisation d'eau de pluie nécessite un filtrage pour l'utilisation en pulvérisation, sans risque de bouchage des buses.
- et d'éventuels additifs minéraux pour l'abreuvement.

KIT DE CONNEXION Ø100 (RÉF. 3591826)



Joint ø100
+ tube

CUVE LIVRÉE CLÉ EN MAIN

La garantie des tonnes à eau est conditionnée au respect de l'ensemble des préconisations de pose et d'utilisation.
(Tolérance dimensionnelle +43%)